

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/88

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 10 décembre 2014

L'an deux mille quatorze et le dix décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 01 décembre 2014

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13
votants : 14*

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 3 Abstention : 0

**Présents : M VOLLE - CROZIER - TESTON - BEUGNET - HILAIRE -
BOUNIARD - CORNET - GAUTHIER - GRENIER - JOLLIVET -
LEBRAT - PIQUEMAL - RAMUS -**

Excusés : M RIFFARD

M EUVRARD a donné procuration à M PIQUEMAL

Mme Marie-Christine RAMUS a été élue secrétaire

**Objet : Redevance occupation du domaine public.
Tarifs à compter du 01.01.2015**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents :

- Décide de fixer les redevances d'occupation du domaine public comme suit à compter du 01 janvier 2015 :
- Etalage : Tous type (alimentaire ou non) = 1.00 € le m² par an.
- Terrasse : Tous type (béton lavé ou autre) = 1.00 € le m² par an.
- Echafaudage : Forfait de 50.00 € par demande.

.../...

A.V
2014/250

- Dépôt de matériaux : Forfait de 50.00 € par demande.

- Benne à gravats : Forfait de 50.00 € par période de trois mois. Si l'occupation excède 3 mois, une nouvelle demande devra être déposée et entrainera le règlement d'un nouveau forfait de 50.00 €.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 10 décembre 2014

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 11 décembre 2014
LE MAIRE
André VOLLE.



.../...